Pourquoi se faire dépister ?

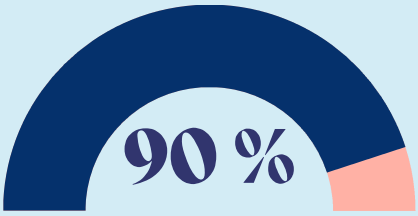

Le cancer colorectal est un **cancer de bon pronostic** lorsqu'il est **détecté tôt** ses **chances de guérison sont de 90 %**.

Sa détection précoce permet une meilleure **qualité de vie** et un recours aux **traitements moins invasifs.**

Comment se déroule le dépistage ?

L'Assurance maladie envoie une invitation pour réaliser un test de dépistage du cancer colorectal (test de recherche de sang non visible dans les selles). Le destinataire de l'invitation a alors la possibilité de retirer son kit de dépistage chez un médecin à l'occasion d'une consultation ou auprès d'un pharmacien formé par le CRCDC.

Il est également possible de le commander en ligne **www.monkit.depistage-colorectal.fr***

A noter que le professionnel de santé procède à un bref questionnaire médical avant la remise du test pour évaluer l'éligibilité de la personne, ceci afin d'orienter vers l'examen le plus adapté à l'état de santé du patient. Le test est destiné aux personnes ne présentant pas de risque élevé de cancer. Si la personne est jugée à risque élevé, la coloscopie est l'examen de référence.

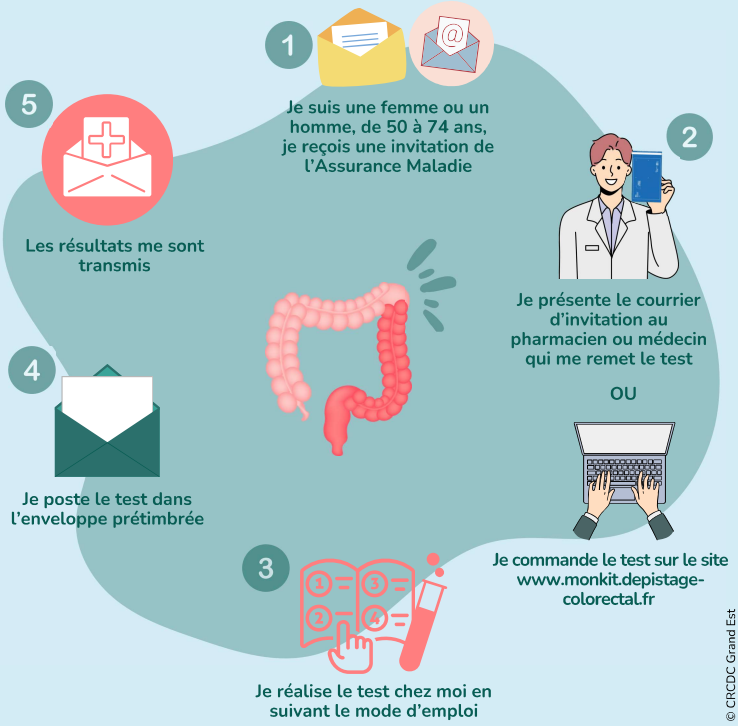

© CRCDC Grand Est

Le test de dépistage

Le test est **simple, rapide** et **indolore.** Il consiste à **prélever un petit échantillon de selles.**

Il **se réalise à domicile** après délivrance par son médecin traitant, son pharmacien habilité ou en le commandant en ligne*.

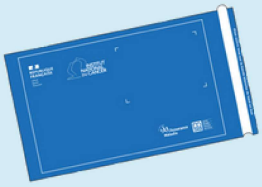

Le **mode d'emploi** et les **recommandations** se trouvent **dans le kit de dépistage**.

Et si le test est positif ?

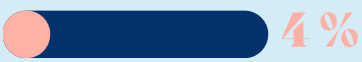

Le test est positif dans 4 % des cas. **Cela** ne **signifie** pas nécessairement la présence d'un cancer mais **l'existence d'un saignement non visible à l'œil nu dont il faut trouver l'origine**.

Des examens complémentaires permettront d'identifier la cause de ce saignement invisible à l'œil nu.

*www.monkit.depistage-colorectal.fr